

Bornes de recharges électriques

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise opère, au titre de sa compétence pour la création et l'entretien d'infrastructures de charge pour véhicules électriques, un réseau de près de 80 bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. La fourniture, l'installation, la maintenance, la supervision et l'exploitation de ces installations sont assurées depuis 2019 par Bouygues Energies & Services.

134 nouvelles bornes de recharge électrique seront déployées par GPS&O d'ici 2026. Un investissement de 2,20 M€ sur 4 ans, soit 550K€/an. Cette décision confirme la volonté de la Communauté urbaine d'accélérer les transitions énergétique et écologique en accompagnant le développement des mobilités moins polluantes sur son territoire.

Modalités d'accès

Les bornes de recharge sont accessibles par :

- Les utilisateurs occasionnels (non-abonnés), au moyen du terminal de carte bancaire sans contact, ou de leur smartphone grâce au QR-code présent sur la borne permettant le paiement à l'acte ;
- Les abonnés Alizé Liberté, au moyen de l'application mobile Alizé ou du badge Alizé ;
- Les abonnés à un autre réseau de recharge ou opérateur de mobilité partenaire de la plateforme d'interopérabilité GIREVE (Chargemap, Freshmile, Izivia...), moyennant le règlement d'une commission par recharge.

Tarification

Depuis le 1er février 2024, les tarifs du service de recharge électrique sont les suivants :

Vous êtes abonné à un réseau de recharge ou à un opérateur de mobilité partenaire (Alizé, Chargemap, Freshmile, Izivia, etc.), ou bien vous souhaitez payer par smartphone (QR-Code) : le montant de la recharge se compose d'un coût relatif à l'énergie délivrée (0,35 €/kWh), auquel s'ajoute un coût horaire (3 €/heure), applicable uniquement entre 8h et 22h et après les 3 premières heures de connexion gratuites.

Pratique ! La nuit, de 22h à 8h, le coût horaire est gratuit : vous ne payez que le coût de l'énergie délivrée. En outre, les 3 premières heures de connexion sont gratuites, et vous permettent donc de vous brancher dès 19h.

Vous souhaitez payer par **carte bancaire sans contact** : le montant de la recharge est uniquement calculé sur la base de l'énergie délivrée (0,50 €/kWh).

 GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE			
		<u>Tarifs appliqués</u>	
 22kW		Badge ou QR-Code	Carte bancaire sans contact
Tarif de jour 08h00 à 22h00	0,35 €/kWh + 0,05 €/min Au-delà de 3 heures	0,50 €/kWh	
	Tarif de nuit 22h00 à 08h00	0,35 €/kWh	0,50 €/kWh

Infos +

- Assistance Alizé : 0 805 02 14 80
- [Formulaire de contact de l'assistance Alizé](#)

Liens utiles

[S'abonner à Alizé Liberté](#)

[Carte des bornes de recharge](#)

[Site d'information pédagogique : Je Roule en Electrique](#)

[Passez à une voiture électrique : l'État vous aide | gouvernement.fr](#)

Vous aimerez aussi...



[La Communauté urbaine développe son réseau de bornes de recharge électrique](#)